

Plan 50 000 arbres en Val-de-Marne. Aide départementale en faveur des 47 Communes et de leurs groupements

Intervention de Nicolas Bescond

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Personne ne dira le contraire ici, **vous avez fait de la réalisation du plan 50 000 arbres l'un des axes majeurs de votre politique départementale.**

Notre groupe portait également le même projet en 2021, et y est en ce sens d'autant plus attentif. Le rapport 27 de cette commission permanente nous permet de **mettre en avant plusieurs interrogations légitimes qui animent notre groupe** et qui, je l'espère, à l'occasion de ma prise de parole, trouveront des réponses.

Ma première question porte sur les plantations d'arbres et leur avenir sur le long terme. Au cours d'une visite à Chérioux, à Vitry-sur-Seine, j'ai été interpellé par un des paysagistes présent ce jour-là sur le taux de survie des arbres plantés. Et pour cause, les études varient mais s'accordent à dire que **la survie d'un arbre ne peut être évaluée qu'au bout de quatre à cinq ans.**

Je prends pour exemple un Département voisin, Paris, qui a planté plus de 38 000 arbres entre 2020 et 2022 ; France Nature Environnement Ile-de-France estimait le ratio de survie à 1 arbre sur 100 plantations. Evidemment, cette situation ne se résume pas qu'à notre Département mais **nécessite de votre part des éléments sur vos estimations quant au taux de survie des arbres plantés.**

Le second point qui interroge notre groupe porte sur ce que vous qualifiez d'« équivalents arbres ». Cette définition n'apparaît pas clairement dans votre plan 50 000 arbres.

Si par « équivalent-arbre », il est sous-entendu des végétaux n'étant pas considérés comme des arbres, cela questionne sur l'intérêt de les incorporer dans le comptage de ce plan. **Si l'unique objectif de cette démarche est de remplir le « quota » de plantation que vous vous êtes fixés, peut-on dire qu'il s'agit d'un affichage politique ?** Peut-on parler de greenwashing ?

Et cette réflexion s'illustre simplement à travers le rapport que vous nous proposez aujourd'hui : il y est indiqué que 1 231 arbres seront plantés alors que lorsqu'on y regarde de plus près... il s'agit de 1 231 équivalents arbres !

Alors que le nombre d'arbres plantés atteint à peine la barre des 10 000, on peut comprendre votre besoin de « remplir » par tous les moyens les objectifs fixés. Malgré tout, la réalisation du plan 50 000 arbres nécessite bien plus de transparence sur la pratique.

Notre Département a toujours été un Département écologique et pionnier en la matière, ne vous en déplaise, il ne vous a pas attendu pour l'être. La différence était que les réalisations des précédentes majorités, je pense à la réouverture de la Bièvre, le développement des transports (TVM, T9, Grand Paris express...) ou encore celui de la géothermie relevait avant tout d'une vision politique sur le long terme. Planter des arbres oui, mais pas pour en détruire d'autres ; planter des arbres oui, mais pas pour les voir mourir au lendemain des prochaines élections départementales.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi